

Risques naturels et technologiques

Les **risques naturels** varient selon les continents, selon le sol et le sous-sol, le relief et le climat. Il n'y a pas de séisme sans zone de faille ou de cyclone loin des mers tropicales. Ce sont des risques **généralement indépendants de l'intervention humaine**. Cependant, la densité de population et l'urbanisation en sont des facteurs aggravants dans les régions volcaniques, dans les bassins fluviaux et dans les zones côtières.

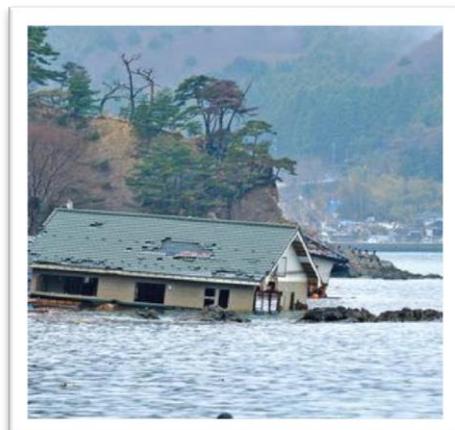
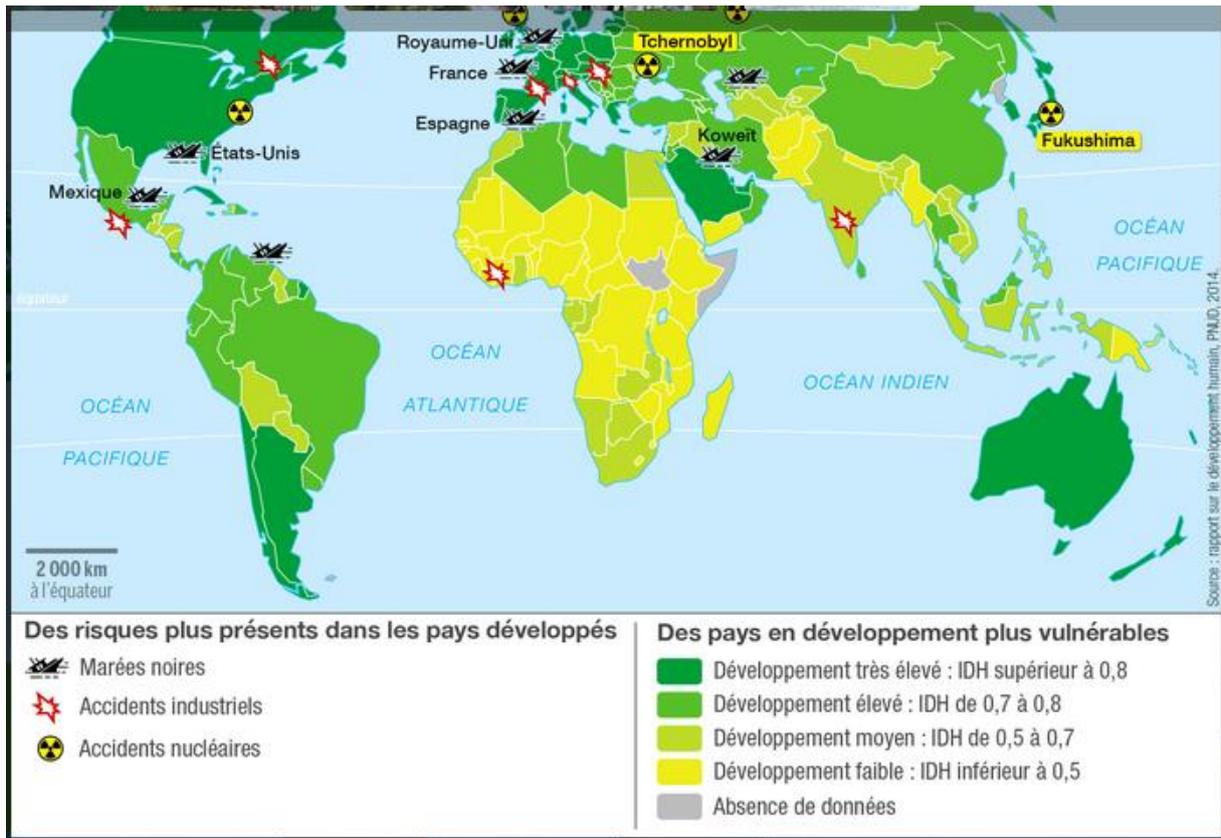
Les **risques technologiques** sont pour leur part des risques permanents ou accidentels, **directement liés à l'activité de l'homme**, qui peut les aggraver par son imprévoyance ou au contraire les limiter par des mesures de sécurité préalables. Ces risques peuvent avoir des conséquences graves pour la santé des individus, pour leurs biens ou pour l'environnement.

En réalité, la société moderne accepte de plus en plus difficilement le risque en raison de son coût humain et financier. On cherche à l'identifier, à le prévenir et à le diminuer. À cette fin, une nouvelle discipline se développe : la **cindynique** (du grec *kindunos*, « danger »). Les cindyniques sont des experts du **danger**.

1- Risque Technologique dans le monde :

Les risques industriels et technologiques dans le monde :

- On distingue les **risques technologiques et industriels** d'une part, et les **risques naturels** d'autre part. Ces derniers peuvent être à l'origine de risques technologiques ou les amplifier.
- Les **pays les plus développés** ont connu davantage d'accidents industriels et technologiques importants : les **enjeux matériels** exposés aux risques sont **plus importants** que dans les pays en développement. Mais leur niveau de développement élevé leur permet de mettre en œuvre des **mesures de prévention** des risques.
- Les **pays moins développés** sont **plus vulnérables** sur le plan humain : une catastrophe comme celle de Bhopal en Inde (1984) a fait plus de 20 000 morts parmi les populations pauvres qui habitaient le bidonville. Les **populations sont plus exposées** ; la prévention est peu développée.



2- Risque Technologique en Algérie :

Les risques naturels sont les séismes, les feux de forêt, les mouvements de terrain, les inondations, les sécheresses, les tempêtes et vents violents et les risques acridiens. Les risques technologiques, quant à eux, comportent les incendies et explosions, les catastrophes routières et ferroviaires, les catastrophes maritimes, les catastrophes aériennes, la pollution, les risques biologiques et les risques radiologiques.

2. 1. L'histoire sismique de l'Algérie

Compte tenu de sa localisation dans une zone de convergence de plaques, l'Algérie est une région à forte sismicité (figure 2). Au cours de son histoire, elle a subi plusieurs séismes destructeurs. Parmi les plus notables, on peut citer : 1715, séisme d'Alger, 20000 morts ; 1954 séisme d'Orléansville (EL Asnam), magnitude 6,7, 1 200 morts, 20000 bâtiments détruits ; 1980 séisme d'El Asnam, magnitude 7,1, 2600 morts. Néanmoins, aucun séisme majeur n'avait été répertorié jusqu'alors dans la région de l'épicentre. La figure 3 montre que l'intensité maximale observée (évaluation des dégâts dus aux séismes) y est faible au regard d'autres régions de l'Algérie. En effet, dans cette région l'intensité maximale observée ne dépasse pas V (voir légende de la figure 3). Compte tenu de l'importance des destructions engendrées par le séisme du 21 mai 2003, l'intensité de cette secousse est a priori supérieure à VIII. Une évaluation précise ne pourra être réalisée qu'après enquête sur le terrain.

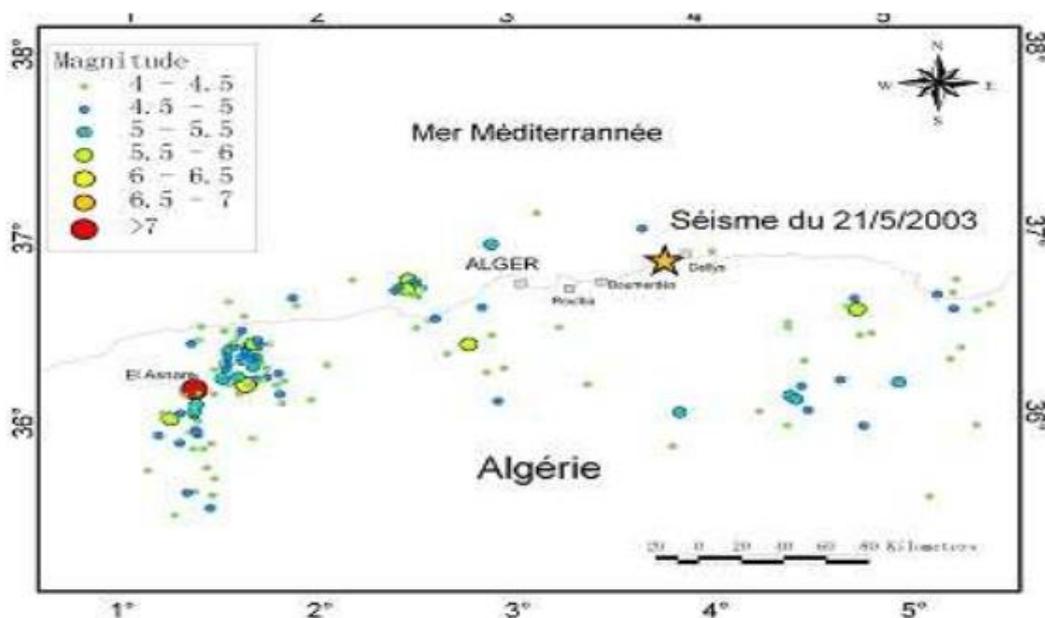


Figure 2 : Carte de sismicité enregistrée en Algérie depuis 1973

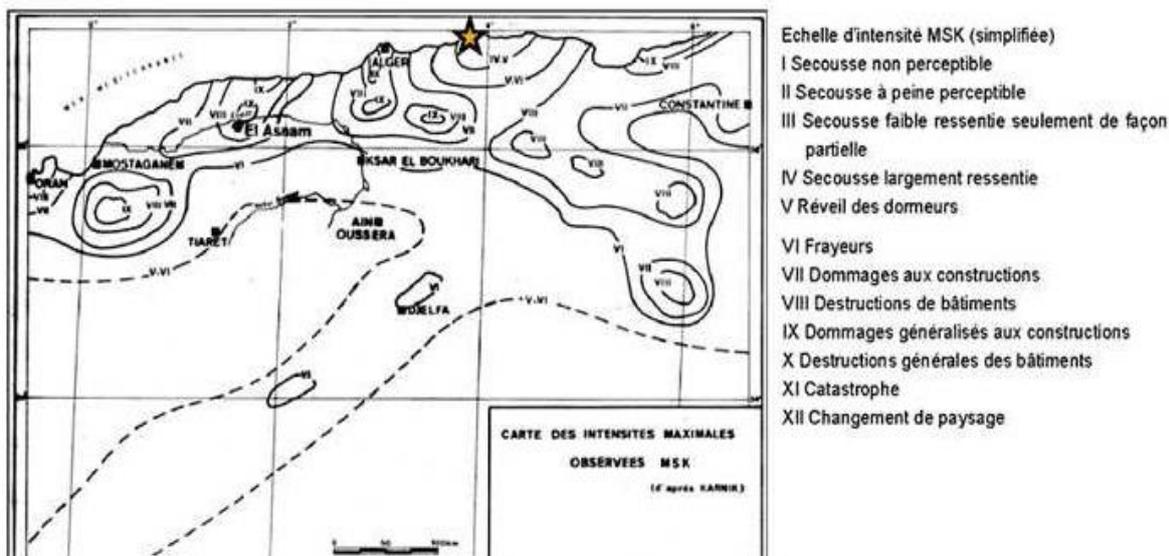


Figure 3 : Carte des intensités maximales observées

- Alger : 2 février 1716 (7,5 sur l'échelle de Richter). La ville est totalement détruite.
- Jijel : 1856, le port est détruit par un raz de marée avec des vagues de plusieurs mètres de hauteur.
- El-Kalaâ : 29 novembre 1887 (7,5 sur l'échelle de Richter), 20 morts.
- Gouraya : 15 janvier 1891 (7,5 ; 38 morts).
- Sour El-Ghozlane : 24 juin 1910 (6,4/6,6; 30 morts).
- Aïn El-Hassan : 25 août 1922 (5,1; 2 morts).
- El-Atelab : 7 septembre 1935 (5,0).
- Béjaïa : 12 février 1950 (5,6; 264 morts; 1 000 maisons détruites).
- Chlef : 9 septembre 1954 (6,7; 1 243 morts).
- M'sila : 21 février 1960 (5,5 ; 47 morts).
- M'sila : 1er janvier 1965 (5,5 ; 5 morts).
- Mansourah : 24 novembre 1973 (5,1; 4 morts).
- Chlef : 10 octobre 1980 (7,2 ; 2 633 morts).
- Constantine : 27 octobre 1985 (5,9 ; 10 morts).
- El-Affroun: 31 octobre 1988 (5,4).
- Djebel Chenoua : 29 octobre 1989 (6,2 ; 22 morts).
- Mascara : 18 août 1994 (5,6).
- Alger : 4 septembre 1996 (5,7).
- Aïn Témouchent : 22 décembre 1999 (6,1).
- Béni Ourtilane: 10 novembre 2000 (5,7; 2 morts).
- Boumerdès/Centre algérois : 21 mai 2003 (6,2/6,8 ; 2 278 morts). C'est le plus fort enregistré et ressenti depuis le séisme d'Alger du 3 février 1716. Il a, par ailleurs, provoqué un raz de marée (mini tsunami) qui est arrivé jusqu'aux Baléares).
- Laâlam (Kherrata) : 20 mars 2006 (5,8 ; 4 morts, 68 blessés et 140 habitations endommagées).
- 2007, un séisme de 5,2 le 22 août à Médéa, un de 5,1 le 8 août à Mostaganem, un de 5,2 le 8 juillet à Touggourt..., tous sans gros dégâts.
- 2010, des secousses telluriques de 5,2, le 14 mai, puis de 5 le 16 mai, puis de 5 le 23, à Béni Ilmane près de Sétif, font 3 morts, des dizaines de blessés et des dégâts matériels importants (effondrements).